

Certification engagement de service REF132 - centre de formation professionnelle agricole public

Date de Création	septembre-2001
Accrédité COFRAC	Oui
Conditions de candidature	La certification est ouverte aux Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) et Centres de Formation d'Apprentis (CFA) qui réalise des activités d'accueil, d'information, de conception, de mise en œuvre et de suivi des formations professionnelles agricoles.
Périmètre de la certification/labellisation	La certification concerne les formations professionnelles continues (qualifiantes, diplômantes, de perfectionnement et dispositif d'insertion) et la formation par apprentissage
Durée du référencement	3 ans
Coût du référencement	9 000€ en moyenne pour un cycle de certification de 3 ans
Délai moyen d'instruction	2 mois
Disponibilité du référentiel sur le site du CNEFOP	Non
Coordonnées	AFNOR Certification certification@afnor.org 0170 91 44 73

